

Le/la titulaire du DEAES

Peut évoluer auprès de différents publics

Le/la titulaire du DEAES exerce son métier dans trois secteurs

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en collectivité (ex : EHPAD, MECS).
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (ex : structure d'accueil de la petite enfance)

SES MISSIONS

- * participer à l'élaboration, la mise en œuvre d'un projet adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses droits et libertés.
- * accompagner la personne dans tous les gestes de la vie quotidienne.
- * Maintenir les acquis de l'aidé ou favoriser les apprentissages.

SES QUALITÉS

- * Savoir observer
- * Être à l'écoute
- * Savoir analyser des situations.
- * Faire preuve d'empathie

Vos droits en tant qu'apprenti(e)

- * Signer un **contrat d'apprentissage rémunéré** avec un pourcentage du smic en fonction de l'âge et de l'année de formation (entre 25 à 100% du SMIC).
- * Avoir un **statut de salarié(e)** avec **5 semaines de congés payés**.
- * Un **horaire** hebdomadaire de travail de **35h/semaine**.

Vos obligations en tant qu'apprenti(e)

- * Faire le travail demandé en entreprise et en UFA
- * Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et de l'UFA
- * Se présenter à toutes les épreuves d'examen
- * Être assidu(e), autonome et sérieux(se)

Si vous êtes un(e) jeune impliqué(e) et motivé(e), n'hésitez pas à nous contacter !!

Le/la titulaire du DEAES

Peut évoluer auprès de différents publics

Le/la titulaire du DEAES exerce son métier dans trois secteurs

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en collectivité (ex : EHPAD, MECS).
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire (ex : structure d'accueil de la petite enfance)

SES MISSIONS

- * participer à l'élaboration, la mise en œuvre d'un projet adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses droits et libertés
- * accompagner la personne dans tous les gestes de la vie quotidienne.
- * Maintenir les acquis de l'aidé ou favoriser les apprentissages.

SES QUALITÉS

- * Savoir observer
- * Être à l'écoute.
- * Savoir analyser des situations
- * Faire preuve d'empathie

Vos droits en tant qu'apprenti(e)

- * Signer un **contrat d'apprentissage rémunéré** avec un pourcentage du smic en fonction de l'âge et de l'année de formation (entre 25 à 100% du SMIC).
- * Avoir un **statut de salarié(e)** avec **5 semaines de congés payés**.
- * Un **horaire** hebdomadaire de travail de **35h/semaine**.

Vos obligations en tant qu'apprenti(e)

- * Faire le travail demandé en entreprise et en UFA
- * Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et de l'UFA
- * Se présenter à toutes les épreuves d'examen
- * Être assidu(e), autonome et sérieux(se)

Si vous êtes un(e) jeune impliqué(e) et motivé(e), n'hésitez pas à nous contacter !!



Diplôme d'Etat Accompagnant(e) Educatif/ve et Social(e)

L'apprentissage vous permettra aux jeunes d'acquérir des compétences et d'intégrer plus rapidement la vie professionnelle.



L'UFA St Ennemond c'est :

- Une aide dans la recherche d'entreprise pour signer votre contrat d'apprentissage
- Un accompagnement personnalisé dans vos démarches (contrats ...)
- Un formateur référent à votre écoute
- 15 semaines de cours sur les 17 mois de formation
- Un suivi et une évaluation de vos compétences et progrès
- Un stage de 4 semaines à réaliser hors structure employeur



Diplôme d'Etat Accompagnant(e) Educatif/ve et Social(e)

L'apprentissage vous permettra aux jeunes d'acquérir des compétences et d'intégrer plus rapidement la vie professionnelle.



L'UFA St Ennemond c'est :

- Une aide dans la recherche d'entreprise pour signer votre contrat d'apprentissage
- Un accompagnement personnalisé dans vos démarches (contrats ...)
- Un formateur référent à votre écoute
- 15 semaines de cours sur les 17 mois de formation
- Un suivi et une évaluation de vos compétences et progrès

Un stage de 4 semaines à réaliser hors structure employeur